



Perspectives chinoises

2009/1 | janvier-mars 2009
La société chinoise face au SIDA

L'affaire du lait contaminé

Frédéric Keck



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/5185>
ISSN : 1996-4609

Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2009
Pagination : 96-101
ISBN : 978-2-9533678-0-5
ISSN : 1021-9013

Référence électronique

Frédéric Keck, « L'affaire du lait contaminé », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2009/1 | janvier-mars 2009, mis en ligne le 01 avril 2011, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/5185>

L'affaire du lait contaminé

FRÉDÉRIC KECK

Le scandale produit par la révélation de l'usage de mélamine dans le lait en poudre, causant des troubles du système rénal, est une des plus grandes crises sanitaires de la Chine contemporaine. Depuis l'épidémie de SRAS en 2003, le gouvernement chinois est particulièrement mobilisé sur les questions de santé publique⁽¹⁾. Celles-ci donnent l'occasion à la population d'exprimer des critiques légitimes, interdites dans le cadre strictement politique, en posant la question de la responsabilité au plus haut niveau possible. Comment le gouvernement chinois a-t-il pu laisser un tel agent toxique contaminer le circuit commercial du lait ? Les médias étrangers se sont emparés de l'affaire pour brocarder un peu plus le label « Made in China », déjà mis à mal par le scandale touchant les jouets Mattel. Ce n'est plus le gouvernement mais toute une culture chinoise de la fraude qui est alors critiquée au niveau international. Dans sa structure, son déroulement et l'ampleur de ses conséquences possibles, cette crise est très analogue à « l'affaire du sang contaminé », qui a secoué le gouvernement socialiste français au début des années 1990 et conduit à un des plus retentissants procès de la V^e République⁽²⁾. Or, on sait que des phénomènes comparables de contamination du circuit de transfusion du sang ont eu lieu dans la province du Henan, sans susciter une affaire menant à l'accusation de responsables politiques⁽³⁾. La question doit être alors posée à un autre niveau que celui sur lequel se situe immédiatement l'émotion publique. Comment comprendre qu'une industrie apparemment mineure en Chine – la fabrication de produits laitiers – puisse susciter une crise sanitaire que les révélations sur le sang contaminé en Chine n'ont pas réussi à provoquer ?

L'analyse qui suit s'appuie sur la lecture des articles concernant ce scandale, entre sa révélation en septembre 2008 et le procès des responsables de Sanlu en janvier 2009, ainsi que sur une hypothèse anthropologique mise à l'épreuve lors d'autres crises sanitaires. La source principale est le *South China Morning Post* (SCMP), suivi pendant toute la période et complété par quelques sondages dans les médias chinois et français. On distinguera trois étapes : la révélation du scandale, l'enquête sur la sécurité sanitaire des aliments, la difficile résolution judiciaire.

La révélation du scandale

Toute crise sanitaire commence par un lanceur d'alerte (*whistleblower*)⁽⁴⁾. Pour l'affaire du lait contaminé, ce rôle fut joué par l'entreprise de produits laitiers Fonterra. Cette entreprise basée à Auckland informa le gouvernement néo-zélandais le 5 septembre 2008 de problèmes sanitaires liés au lait en poudre produit par le groupe chinois Sanlu, dont elle détient 43 % du capital. Deux bébés étaient morts suite à des calculs rénaux après avoir consommé ce produit, et plus d'un milliers d'enfants avaient développé des calculs rénaux. Helen Clark, Premier ministre de Nouvelle-Zélande, demanda alors au gouvernement chinois de retirer du marché les produits défectueux⁽⁵⁾. Cette révélation publique au plus haut niveau faisait suite à une série d'alertes inabouties. Dès le mois de mars 2008, des consommateurs s'étaient plaints que leurs enfants soient tombés malades après avoir consommé le lait en poudre Sanlu, et de nombreux blogs avaient répercuté l'information. Le 2 août, Fonterra avait averti le gouvernement de la ville de Shijiazhuang, où est basée l'entreprise Sanlu, de la nécessité de retirer les produits de la vente. Mais c'est seulement en éclatant devant l'opinion internationale que le scandale produisit des effets en Chine : dans la semaine qui suit l'alerte du 5 septembre, le scandale rebondit à des niveaux de plus en plus hauts, jusqu'à ce que le ministère de la Santé contraigne Sanlu à retirer du marché tous ses produits⁽⁶⁾.

1. Voir le compte rendus d'ouvrages par Alain Guilloux dans *Perspectives chinoises* n° 92 et 99, et celui que j'ai publié dans *Perspectives chinoises* 2007, n°4.
2. Dans les médias francophones et anglophones, l'expression « lait contaminé » était utilisée autant que celle de « lait frelaté » (*tainted milk*). Elle avait l'avantage de ne pas tant insister sur les causes, plus ou moins intentionnelles, de l'intoxication que sur ses conséquences, qui en viennent à « contaminer » tous les aspects de la vie sociale. C'est pourquoi on l'a conservée ici.
3. Sur la distinction entre un scandale et une affaire, cf. Luc Boltanski *et al.*, *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007. Il y a scandale lorsque les médias s'emparent d'une cause pour la porter devant l'opinion publique en dénonçant une injustice ; il y a « affaire » lorsque cette cause parvient à emporter un nombre croissant d'acteurs jusqu'à déboucher sur un procès rendant visibles tous ces acteurs (sur le modèle de l'« Affaire Dreyfus »).
4. Cf. F. Chateauraynaud et D. Torny, *Les Sombres précurseurs : Une Sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, EHESS, 1999.
5. Sur la stratégie des entreprises décidant de retirer leurs produits du marché face à une crise sanitaire, cf. J. Besançon *et al.*, *La sécurité alimentaire en crises. Les crises Coca-Cola et Listeria en 1999-2000*, Paris, L'Harmattan, 2004.
6. SCMP, 17 septembre 2008, « Officials knew of tainted month for a month ».

Les médias chinois et internationaux ont commencé alors à s'interroger sur l'agent toxique contenu dans le lait en poudre⁽⁷⁾. La mélamine est un composé chimique (C₃H₆N₆) dérivé de l'urée. Mis au point dans les années 1930, il possède un certain nombre de propriétés qui l'ont rendu indispensable dans l'industrie, notamment pour la fabrication de plastiques. Il est présent à faible dose dans toutes les boissons de consommation courante, du fait de la transmission du contenant au contenu. Mais c'est seulement lorsqu'il est consommé à très fortes doses de façon régulière qu'il peut produire des troubles du système rénal, car celui-ci l'élimine sans difficulté à faible dose. La Chine étant le plus gros producteur de mélamine au monde, on peut concevoir qu'un excédent de production a trouvé un débouché commode dans une industrie laitière qui a pris l'habitude de diluer ses produits avec de l'eau, car la mélamine a pour effet d'augmenter le niveau de protéine des produits testés. On peut bien parler en l'occurrence d'une introduction frauduleuse, car la mélamine n'augmente pas la valeur nutritionnelle réelle du lait mais seulement la valeur mesurée par les tests. C'est paradoxalement les laits les plus « hautement nutritifs », recommandés aux enfants souffrant de carences nutritionnelles, qui ont causé l'intoxication⁽⁸⁾.

L'enquête a donc vite montré que l'introduction frauduleuse de mélamine dans le lait n'était pas pratiquée par la seule entreprise Sanlu, mais par toute l'industrie laitière chinoise, du fait de ses relations avec d'autres industries⁽⁹⁾. La responsabilité, d'abord imputée à Sanlu, rejaillissait alors sur tous les acteurs de la chaîne du lait. Au niveau local, la police arrêta des producteurs de lait pris en flagrant délit d'ajout de mélamine, et menacés de la peine de mort⁽¹⁰⁾. La directrice de Sanlu, Tian Wenhua, démissionna, ainsi qu'un vice-maire de Shijiazhuang, Zhang Fawang. Les dirigeants des grandes entreprises chinoises de produits laitiers (Mengniu, Yilin) accomplirent de grands gestes rituels de consommation publique de lait pour relancer la confiance des consommateurs, tout en demandant pardon pour des actes frauduleux qui leur auraient échappé⁽¹¹⁾. Le directeur de l'Administration de surveillance de la qualité, de l'inspection et de la quarantaine (ASQIQ), Li Changjiang, dut démissionner⁽¹²⁾. À Taiwan, où les produits importés de Chine soulèvent des questions sensibles, le ministre de la Santé démissionna, et son successeur fut violemment pris à partie par des manifestants⁽¹³⁾. Au niveau international, enfin, l'organisation Reporters sans frontières accusa la directrice de l'OMS, Margaret Chan, qui avait géré les crises de la grippe aviaire et du SRAS en tant que ministre de la Santé à Hong Kong, de protéger le gouvernement chinois. L'OMS

répondit qu'elle n'avait pas les moyens de contrôler les produits laitiers⁽¹⁴⁾; puis critiqua l'archaïsme du système de sécurité sanitaire des aliments en Chine⁽¹⁵⁾. Plus récemment, une pétition signée par des avocats et des universitaires chinois reprochait à la chaîne de télévision officielle CCTV d'avoir contribué à étouffer le scandale de la mélamine. La crise du lait contaminé entraînait trop d'acteurs dans son courant d'imputation, il fallait faire intervenir les experts.

L'enquête sur la sécurité alimentaire

De même qu'après la crise du SRAS le gouvernement chinois avait déployé un impressionnant arsenal de lutte contre le virus, la reconnaissance publique de la crise du lait contaminé provoqua une vaste chasse à la mélamine dans tout le pays. Mais en voulant contrôler la situation, les experts ont découvert l'ampleur du problème. Il fallait d'une part gérer l'afflux de parents dans les hôpitaux, augmentant régulièrement le nombre d'enfants intoxiqués. Mais les experts, ne connaissant pas les effets de la mélamine sur l'organisme humain ni les moyens de les traiter — puisque les expériences de consommation de mélamine à haute dose n'avaient jusque là été faites que sur les rats⁽¹⁶⁾ —, ne pouvaient que recommander le repos en attendant que le système rénal évacue la substance toxique. Il fallait ensuite tester tous les aliments contenant du lait. Mais comme la mélamine n'avait jamais été cherchée par les tests de sécurité alimentaire, l'ASQIQ dut mettre en place une nouvelle batterie de mesures de contrôle⁽¹⁷⁾, qui révélèrent l'ampleur de la

7. De nombreux médias français ont d'abord parlé de « mélanine », un produit peu toxique présent dans la crème à bronzer.
8. www.cite-sciences.fr : « Mélamine : Retour sur le scandale du lait frelaté ». La comparaison avec l'affaire de l'hormone de croissance, dont le procès a cours en France au même moment, ne pouvait manquer d'échapper au lecteur français.
9. Le Premier ministre Wen Jiabao déclara dans une interview publiée le 17 octobre 2008 par le magazine *Science* : « Même si les problèmes sont apparus dans l'entreprise, le gouvernement a aussi une responsabilité. [...] Il est absolument inacceptable de sacrifier la vie des gens pour un développement économique provisoire. La nourriture, toute la nourriture, doit se conformer aux normes internationales. »
10. SCMP, 30 septembre 2008, « Police in Hebei seizes melamine in farm raids » ; SCMP, 11 octobre 2008, « Key melamine producer arrested in Hebei », « Punishment up to death for breaking dairy laws ».
11. SCMP ; 20 septembre 2008, « Shanghai dairy giant apologizes ».
12. SCMP, 23 septembre 2008, « Milk scandal fells product safety chief ».
13. SCMP, 4 octobre 2008, « Taiwanese health minister after lawmakers' fracas over milk scare ».
14. *Aujourd'hui la Chine*, 3 octobre 2008 : « RSF accuse l'OMS de légèreté dans le scandale du lait en Chine ».
15. SCMP, 23 octobre 2008, « WHO criticises food safety system ».
16. SCMP, 21 novembre 2008, « No consensus on treating kidney stones in infants ».
17. SCMP, 9 octobre 2008, « The probability gap ».

contamination. Sur 491 échantillons de poudre de lait issus de 109 entreprises de produits laitiers, 69 contenaient de la mélamine à des doses variables⁽¹⁸⁾. La compagnie Starbucks annonça qu'elle retirait les produits laitiers de ses comptoirs pour les remplacer par du lait de soja⁽¹⁹⁾, avant que des tests ne montrent que celui-ci pouvait également contenir de la mélamine⁽²⁰⁾. Fin novembre, la Food and Drug Administration proposa au gouvernement chinois l'aide de ses experts, après avoir découvert aux États-Unis des doses excessives de mélamine (plus d'une partie par million) dans les produits de trois grandes firmes : Abbott, Nestlé et Mead Johnson⁽²¹⁾. La compagnie britannique Cadbury retira du marché 11 de ses produits fabriqués en Chine après avoir effectué ses propres tests, sans cependant rendre publics leurs résultats⁽²²⁾.

Hong Kong retrouva le rôle de sentinelle sanitaire qu'il avait déjà joué lors de la crise du SRAS, en mettant en avant les institutions mises en place après cette crise. Le Centre for Health Protection tenta de désamorcer la menace d'engorgement des hôpitaux chinois, en désignant 18 cliniques procédant aux examens des reins, et en créant une *hotline* qui reçut plus de 10 000 appels⁽²³⁾. Il découvrit huit cas suspects mais ne rapporta pas de décès. Le Centre for Food Safety testa tous les produits laitiers importés de Chine pour voir s'ils dépassaient la dose limite de 2,5 parties par millions instituée par le gouvernement hongkongais après le début de la crise. Il découvrit par exemple un excès de mélamine dans le Mai-lai, un dessert populaire vendu par le groupe Maxim's, et dans une glace au yaourt produite par Yili. Mais en menant ainsi l'enquête, le gouvernement de Hong Kong lança une nouvelle alerte. Le 25 octobre, le Centre for Food Safety annonçait que des œufs en provenance de Dalian avaient été testés positifs à la mélamine⁽²⁴⁾. Dans le contexte de la mobilisation permanente de Hong Kong contre la grippe aviaire depuis dix ans, cette contamination de l'élevage des volailles ne pouvait que renforcer la suspicion⁽²⁵⁾. La question, sensible à Hong Kong, des marchés de volailles vivantes produisit un désaccord avec le gouvernement chinois sur les méthodes de tests appliquées aux poulets⁽²⁶⁾. D'autres tests furent conduits sur les poissons, tests qui se sont avérés négatifs malgré la présence de mélamine dans la nourriture qui leur était donnée⁽²⁷⁾. Dans le courrier des lecteurs du SCMP, un professeur de biochimie à City University s'inquiétait de la présence de mélamine dans la viande de porc, première viande consommée en Chine ; mais aucun test officiel ne confirma ses soupçons.

La découverte de la présence de mélamine dans les œufs montra que la contamination par la mélamine ne touchait

pas seulement les poudres de lait pour bébé, mais toute la chaîne alimentaire, et notamment l'alimentation destinée aux animaux⁽²⁸⁾. On se rappela alors que la mélamine avait causé en 2007 aux États-Unis une surmortalité des chiens du fait de sa présence dans la nourriture canine, ce qui avait motivé, en s'ajoutant à des accusations de corruption, l'exécution du directeur de l'ASQIQ. Cette révélation rencontra une rumeur sur Internet dénonçant un système de vente de lait chinois à deux vitesses : un « centre de la distribution spéciale des produits alimentaires du conseil des affaires d'État » permettrait aux hauts fonctionnaires chinois de consommer des produits protégés de toute contamination⁽²⁹⁾. À Hong Kong, les magasins de produits laitiers importés de l'étranger (notamment d'Australie et de Nouvelle-Zélande) enregistrèrent une augmentation de leurs ventes. En Europe, on souligna avec un peu de condescendance que le lait chinois est interdit d'importation depuis 2002, et que seuls le Bangladesh, la Birmanie et le Yemen en importent⁽³⁰⁾.

Ces révélations tendent à faire penser que le lait contaminé était réservé à une sous-humanité. On soupçonne fortement la Chine d'avoir dissimulé les plaintes de parents d'enfants malades à l'approche des jeux Olympiques, de façon à montrer l'image d'une « société harmonieuse » et à ne pas inquiéter les athlètes quant à la qualité des aliments qui leur étaient donnés. Mais avec la fin des jeux Olympiques, l'affaire du lait contaminé révèle à nouveau les profondes inégalités qui divisent la société chinoise. Le recours aux moyens juridiques donne alors la possibilité de les dénoncer.

18. SCMP, 17 septembre 2008 : « Tests find tainted baby mil kat 21 more firms ».
19. SCMP, 20 septembre 2008 : « Milk coffees off the menu at Starbucks – try soya ».
20. SCMP, 4 octobre 2008 : « Minister cites fast expansion as scandal touches soya milk ».
21. SCMP, 27 novembre 2008, « Traces of melamine found in US formula » ; 30 novembre 2008, « US sets limit for melamine in baby milk ».
22. SCMP, 21 décembre 2008, « Cadbury recalls 11 products after tests reveal melamine ».
23. SCMP, 23 septembre 2008, Frustrated parents clamour for help as hospital battles to cope ».
24. SCMP, 28 octobre 2008 : « Boss of Dalian firm apologizs over tainted eggs sent to HK ».
25. Le 10 décembre 2008, un foyer de grippe aviaire était déclaré dans une ferme de Hong Kong, le premier depuis 2003. Les journaux soupçonnèrent les œufs importés de Chine en contrebande d'avoir propagé le virus.
26. SCMP, 5 novembre 2008, « HK, mainland bodies clash on melamine tests ».
27. SCMP, 28 novembre 2008 : « Melamine in fish food – but no fish ».
28. Cf. *Le Monde*, 30 octobre 2008, « Le soupçon s'étend sur toute la chaîne alimentaire ». Dans une étude publiée par le CDC chinois, 17 % des enfants sur un échantillon de 2000 dans le Gansu souffraient de troubles rénaux, et 10 % de ces enfants malades n'avaient jamais bu de poudre de lait Sanlu, ce qui laisse concevoir une autre source de contamination. SMCP, 21 novembre 2008, « Kidney stone risk 30 times higher in China ».
29. <http://caichongguo.blog.lemonde.fr/2008/09/>, « Un réseau interne de la distribution de produits alimentaires pour les hauts fonctionnaires a été dévoilé ».
30. Cf. www.afssa.fr, 2 décembre 2008, « Mélamine et produits alimentaires ».

Vers une solution judiciaire ?

Le procès de Tian Wenhua qui s'est ouvert le 26 décembre 2008 au tribunal de Shijiazhuang est vu par beaucoup de commentateurs comme la désignation d'un bouc émissaire. La directrice de Sanlu, âgée de 67 ans, est décrite comme une femme modèle : mère de famille, réputée pour sa gentillesse et sa modestie, cette ancienne vétérinaire a transformé en 20 ans une petite ferme en grande entreprise générant des profits, jusqu'à devenir présidente de l'Association des industries laitières de Chine. Le gouvernement chinois a officiellement annoncé en décembre que la contamination par la mélamine avait tué six enfants et intoxiqué 300 000 autres. L'inculpation pour « fabrication et vente de produits alimentaires toxiques et dangereux » a été remplacée par « fabrication et vente de produits inférieurs », ce qui lui évite la peine de mort. Aux côtés de Tian Wenhua figurent 20 autres accusés, dont trois membres de la direction de Sanlu et six personnes accusées d'avoir produit et vendu de la « poudre de protéine » contenant de la mélamine⁽³¹⁾. Le tribunal examine également la demande de mise en faillite de Sanlu, présentée le 24 décembre. Le procureur a reconstitué les différentes alertes reçues par l'entreprise depuis le début de l'année 2008 : une équipe d'investigation interne avait été mise en place dès le 20 mai, mais la direction décida le 13 août de vendre les produits dans lesquels la mélamine avait été détectée. Tian Wenhua plaide coupable, mais affirme avoir informé les autorités locales : une réunion avec le maire de Shijiazhuang le 2 août avait en effet conduit à repousser le retrait des produits dangereux après la fin des jeux Olympiques⁽³²⁾.

Le procès de Shijiazhuang ne mettra cependant pas fin à la colère des familles, qui n'ont pas été autorisées à assister au procès. Depuis le début de la crise, les avocats sont découragés par les autorités provinciales de défendre les parents des enfants intoxiqués⁽³³⁾. Les bureaux locaux de la santé résistent à enregistrer la mort d'enfants comme due à la consommation de lait en poudre : dans le Hubei, les médecins ont attribué la mort à une inflammation du cœur en refusant de faire une autopsie, que les parents, travailleurs migrants, ne pouvaient pas payer⁽³⁴⁾. Ceux dont les enfants ont été enregistrés comme intoxiqués par la mélamine reçoivent des compensations importantes, même si elles ne sont pas au niveau de celles qu'ils avaient initialement demandées. Le 14 janvier 2009, le couple de villageois du Gansu dont l'enfant, mort le 1^{er} mai 2008, avait été la première victime de la mélamine officiellement reconnue, ont reçu de Sanlu 200 000 yuans en échange de leur renoncement à des poursuites. Il avait pour-

suivi Sanlu en justice le 5 mai 2008 en demandant un million de yuans, mais sa plainte n'avait pas été reçue⁽³⁵⁾. Sanlu a également proposé 200 000 yuans aux autres parents d'enfants morts de la consommation de lait en poudre, 30 000 yuans pour ceux dont les enfants sont gravement malades, et 2 000 yuans pour ceux qui présentent des troubles légers. Mais la demande de mise en faillite présentée par l'entreprise le 24 décembre compromet la possibilité d'obtenir ces compensations⁽³⁶⁾. Plus de 500 familles d'enfants contaminés ont donc décidé de porter leurs plaintes devant la Cour suprême populaire à Pékin, demandant un traitement à long terme pour leurs enfants au lieu de compensations immédiates⁽³⁷⁾. Mais les autorités locales empêchent les parents d'enfants malades de se rendre à Pékin pour porter plainte⁽³⁸⁾. Si le gouvernement a promis des compensations aux entreprises étrangères important du lait chinois, il peut bien endosser la même responsabilité à l'égard de ses citoyens⁽³⁹⁾. C'est toute la chaîne de production et de distribution du lait qui pourrait alors être incriminée.

Les transformations de la production de lait dans la Chine contemporaine

Certains reporters sont allés interroger les producteurs de lait en Mongolie Intérieure. C'est en effet dans cette région d'élevage traditionnel que les industries laitières, basées autour de Pékin, s'approvisionnent. On découvre de petits élevages familiaux dont les conditions de travail ont été modifiées au cours des dix dernières années. Le gouvernement chinois a fortement encouragé la production laitière en subventionnant l'exportation, ce qui a conduit à l'augmentation du prix du lait. « Les fermiers savent peu de choses de l'extérieur ; alors quand le gouvernement leur a dit d'élever des vaches ils ont juste suivi aveuglément » dit Ji Weigui, pré-

31. Le 22 janvier, trois de ces six personnes ont été condamnées à la peine de mort, et Tian Wenhua à la prison à vie, sans qu'aucun homme politique soit inculpé. C'est une nouvelle confirmation du vieux proverbe : « Tuer le coq pour effrayer le singe ».
32. *Caijing*, 15 janvier 2009, « The Sanlu Trial: Diary of a Dairy Disaster ».
33. SCMP, 23 septembre 2008, « Lawyers warned to shun milk suits ».
34. SCMP, 11 décembre 2008 : « Hubei officials deny baby's death linked to tainted formula ».
35. *Chinaview*, 16 janvier 2008 : « Parents of dead child accept compensation after China tainted milk scandal ».
36. SCMP, 26 décembre 2008 : « Sanlu victims' compensation under threat ».
37. Associated Press, 19 janvier 2009 : « 213 China families take milk case to highest court ».
38. SCMP, 22 janvier 2008 : « Parents detained ahead of verdict in melamine trial ».
39. SCMP, 11 octobre 2008 : « Beijing promises to help foreign firms get compensations ».

senté comme un « nouveau riche », et qui a acheté 20 vaches pour les revendre aux autres villageois. Un proverbe à Hohhot dit : « Une vache nourrit la famille, deux vaches paient l'éducation des enfants, trois vaches vous donnent une nouvelle maison ». Zhang Zilong, qui élève 10 vaches, a vu le prix du lait passer de 1,6 yuan le kilogramme en 2003 à 2,9 aujourd'hui. Mais la marge de profit est faible (environ 0,2 yuan par kg de lait vendu) car une vache consomme 15 kg d'aliments industriels par jour (dont le prix est passé de 0,8 yuan le kg à 2 yuans aujourd'hui) et 20 kg d'herbe (qui coûte environ 0,2 yuan le kg⁽⁴⁰⁾). Aussi la pratique consistant à mettre de côté le lait à faible valeur protéique pour y rajouter de la mélamine était-elle acceptée, même si elle était effectuée après le moment de remise du lait du producteur à l'industriel⁽⁴¹⁾. La décision des grands industriels d'arrêter provisoirement l'achat de lait et de jeter le lait moins riche en protéines a donc bouleversé une économie locale très fragile, dont l'équilibre avait été déjà modifié par une demande croissante.

L'affaire du lait contaminé révèle également un changement des pratiques du côté de la consommation. Les bébés intoxiqués sont souvent des enfants de travailleurs migrants, qui devaient prendre du lait en poudre à haute valeur nutritionnelle du fait de l'absence de leur mère. Le SCMP ne fait pas de reportage sur les changements des pratiques d'allaitement, mais le courrier des lecteurs lance plusieurs appels conventionnels à reprendre l'allaitement au sein, ignorant les conditions dans lesquelles vivent les familles ainsi critiquées. On lit avec effarement un article annonçant que des scientifiques chinois du Laboratoire d'État en agro-biotechnologie ont modifié génétiquement des vaches pour leur faire produire directement une protéine présente uniquement dans le lait maternel, sans devoir passer par l'ajout de produits chimiques⁽⁴²⁾. Cette « découverte » n'a pas donné de suite.

Dans son livre intitulé *The Food of China*, l'anthropologue Eugene Anderson s'interroge sur la raison pour laquelle les Chinois ont, au cours de leur histoire, si peu développé l'élevage des vaches. Il laisse de côté un argument biologique souvent utilisé selon lequel les Chinois ne posséderaient pas la lactase, une enzyme qui permet de digérer le lait après la période de sevrage. Un argument plus sociologique consiste à rappeler la méfiance des Chinois à l'égard des vaches d'Asie Centrale, associées à des voisins étranges et menaçants. « Les Chinois n'ont jamais été friands de produits laitiers ; mais des Wei jusqu'aux Tang, de puissantes influences d'Asie Centrale firent que l'alimentation lactée était plus largement utilisée. Sous les Song, lorsque le foyer de la dynastie était au sud-est (où les influences d'Asie Centrale étaient

moindres) et les dynasties altaïques étaient considérées comme des ennemis, les produits laitiers étaient des marques du barbare⁽⁴³⁾. » Mais Anderson retient finalement un troisième argument, plus écologique : les Chinois ont privilégié l'élevage du porc et du poulet parce que ceux-ci ont besoin de peu d'espace et se nourrissent des restes de la consommation humaine, alors que les vaches sont coûteuses en espace et en nourriture. « Étant donné l'environnement (en Chine), qui n'est pas seulement mauvais pour élever du bétail mais aussi pour maintenir le lait dans de bonnes conditions, même quand il est conservé comme yaourt ou comme fromage, la fabrication de lait était trop difficile, trop chère et trop dangereuse⁽⁴⁴⁾. » L'élevage de vaches avait donc pour principale finalité leur usage dans le labour, ce qui conduisit à les représenter non comme de généreuses sources de lait et de viande, mais comme de fidèles compagnons de travail, dont la consommation devait être évitée⁽⁴⁵⁾.

On comprend alors pourquoi l'affaire du lait contaminé a pu déclencher un tel scandale. La crise sanitaire met en lumière une modification des pratiques de production et de consommation dont les acteurs avaient confusément conscience, mais qui n'était pas apparue jusque là comme problématique. Pour que l'intoxication des enfants par le lait apparaisse comme « inacceptable », il fallait non seulement qu'un agent toxique y soit introduit, mais aussi qu'un soupçon existe sur la qualité du produit qui circulait. La crise sanitaire tient ici à ce que les pôles de la production et de la consommation, rendus de plus en plus distants par le système industriel, apparaissent comme contradictoires dans la représentation collective. L'affaire du lait contaminé tiendrait alors à ce que les conditions de production et de consommation du lait ont été tellement transformées dans la Chine contemporaine (mise en place d'une industrie laitière sur le modèle occidental, développement du lait en poudre du fait de l'éloignement des travailleurs migrants par rapport à leurs enfants) qu'elles ont fait ressurgir la suspicion traditionnelle à l'égard du lait. Il ne s'agit là que d'une hypothèse permettant d'expliquer que le scandale ait pu ébranler la société chinoise au-delà de la réprobation politique suscitée par la révélation internationale du scandale, qui est bien la cause

40. SCMP, 23 septembre 2008 : « Dairy producers fear dark days ahead in aftermath of scare ».

41. SCMP, 20 septembre 2008 : « Dirty secrets of milk-faking capital ».

42. SCMP, 20 octobre 2008 : « Super-cows to give mothers' milk ».

43. E. Anderson, *The Food of China*, New Haven, Yale University Press, 1990, p. 66.

44. *Ibid.*, p. 146.

45. Cf. V. Goossaert, *L'interdit du bœuf en Chine, Agriculture, éthique et sacrifice*, Paris, Bibliothèque de l'Institut des hautes études chinoises, 2005.

première de l'éclatement du scandale. Il faudrait étayer cette hypothèse par une étude des formes de la réprobation morale de la contamination, pour voir comment elle relaie durablement la critique politique initiale.

La comparaison avec le sang contaminé permettrait d'étayer cette hypothèse. La transfusion de sang était considérée par les autorités chinoises comme porteuse de profits d'un genre nouveau (sur le modèle américain), et ne faisait pas l'objet de suspicions avant l'éclatement du scandale⁽⁴⁶⁾. Peut-être est-ce une raison – outre le fait que le sang chinois n'était pas vendu à l'étranger comme le lait – pour laquelle le scandale n'a pas débouché sur une affaire et s'est limité à un développement régional, étouffé par les autorités locales. La situation est à cet égard inverse de celle de la France. Le circuit national de transfusion sanguine était soupçonné en France depuis qu'avait été mis en place sous l'occupation allemande la pratique de vente du sang, contre laquelle les membres de la Résistance avaient mis en avant les valeurs du libre don de sang⁽⁴⁷⁾. Le lait, en revanche, fait l'objet d'une promotion continue dans le cadre de la politique de subvention de l'élevage par l'État. C'est pourquoi la crise de la vache folle a été interprétée en France comme une répétition de l'affaire du sang contaminé : il fallait transférer vers la chaîne alimentaire, considérée comme essentiellement vertueuse, les mesures de sécurité appliquées au sang⁽⁴⁸⁾. En Chine, on peut espérer que ce soit le phénomène inverse qui se produise : que le gouvernement renforce sa lutte contre le SIDA après s'être mobilisé sur l'affaire du lait contaminé. Plus généralement, on peut penser que les crises sanitaires liées aux transformations de l'élevage rencontrent des ressources critiques disponibles en Chine, comme le végétarisme d'inspiration bouddhiste. Il ne faudrait donc pas invoquer une « culture du secret » propre à la Chine : chaque société produit des crises sanitaires en fonction de ses mécanismes économiques et de ses représentations collectives. •

46. Cf. P. Haski, *Le sang de la Chine*, Paris, Grasset, 2005.

47. Cf. M. A. Hermitte, *Le sang et le droit, Essai sur la transfusion sanguine*, Paris, Seuil, 1996.

48. Cf. M. Hirsch et al. *L'affolante affaire de la vache folle*, Paris, Balland, 1996.

Chronologie de l'affaire du lait contaminé

Etouffement du scandale

Mars 2008 : premières plaintes de parents d'enfants malades suite à la consommation de lait Sanlu

5 mai : premières poursuites judiciaires de Sanlu, refusées par les tribunaux

20 mai : Sanlu met en place une équipe d'investigation interne

2 août : Fonterra informe le gouvernement de Shijiazhuang de la nécessité de retirer les laits en poudre Sanlu du marché

13 août : Sanlu décide de maintenir la vente des produits soupçonnés

Eclatement du scandale

5 septembre : Fonterra informe le gouvernement néo-zélandais de problèmes sanitaires liés au lait chinois

8 septembre : le gouvernement de la province de Hebei est informé du problème

10 septembre : les journaux chinois officiels publient des reportages sur les bébés malades

11 septembre : Sanlu retire du marché les produits fabriqués avant le 6 août,

13 septembre : le ministère de la Santé oblige Sanlu à retirer du marché tous ses produits à base de poudre de lait

23 septembre : démission du directeur de l'ASQIQ

17 octobre : Wen Jiabao qualifie dans *Science* l'intoxication alimentaire d'« inacceptable »

23 octobre : l'OMS critique le système de sécurité alimentaire en Chine

Mise en place de l'expertise

20 septembre : Starbucks retire les produits laitiers de ses comptoirs

25 octobre : le Centre for Food Safety de Hong Kong détecte de la mélamine dans les œufs importés de Chine

30 novembre : la Food and Drug Administration américaine propose son aide au gouvernement chinois

21 décembre : Cadbury retire 11 produits laitiers fabriqués en Chine

La voie judiciaire

24 décembre : Sanlu présente une demande de mise en faillite

26 décembre : ouverture du procès de Tian Wenhua et de 20 autres accusés à Shijiazhuang

14 janvier : les parents de la première victime déclarée de la mélamine acceptent les compensations de Sanlu

19 janvier : 213 familles d'enfants malades portent plainte devant la Cour suprême à Pékin

22 janvier : Tian Wenhua est condamnée à la prison à vie, trois fabricants de mélamine à la peine de mort